

Université de Bretagne Occidentale Service de la commande publique ACCORD-CADRE DE TRAVAUX

Accord-cadre de revêtement de sol sur les sites de l'UBO

Règlement de la consultation (RC)

Consultation n°

Date limite de remise des plis

2023-104 ACB

Mardi 12 septembre 2023 à 12 heures 00

1. OBJET DU CONTRAT

Acheteur :

Université de Bretagne Occidentale

Représentant : Pascal OLIVARD, Président de l'Université de Bretagne Occidentale

Adresse: Présidence de l'UBO

3, rue des Archives Brest Cedex 3 29238 CS93837

La personne en charge du dossier est : Carine GOBERVILLE, Responsable du service de la commande publique

Service de la commande publique

3, rue des Archives Brest cedex 3 29238 CS93837

Téléphone: 02 98 01 60 11

Courriel: service.marches@univ-brest.fr Site internet: https://www.univ-brest.fr

Description de la prestation :

Le contrat porte sur les prestations suivantes :

Accord-cadre de travaux de revêtement de sol sur les sites de l'UBO

Code CPV	Libellé CPV	
45432130	Travaux de revêtements de sols	

Caractéristiques principales du contrat :

Type de contrat	Accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec maximum de 5 000 000 € mono-attributaire de travaux
Structure	2 lots
Lieu d'exécution	L'ensemble des sites de l'UBO et de l'INSPE Bretagne à Brest, Plouzané, Quimper, Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc et Vannes
Durée	12 Mois, renouvelable deux (2) fois par tacite reconduction
Date de début	Octobre 2023 (à titre indicatif)

Allotissement :

La consultation est décomposée en 2 lots :

Objet

- 1 : Travaux de revêtement de sol sur les sites de l'UBO situés à Brest, Plouzané, Quimper et Morlaix : accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum avec maximum de 4 000 000 € HT
- 2 : Travaux de revêtement de sol sur les sites de l'UBO situés à Saint-Brieuc, Rennes et Vannes : accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans montant minimum avec maximum de 1 000 000 € HT

2. CARACTERISTIQUES DE LA PROCEDURE

Procédure de passation :

Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).

Variantes :

Les variantes à l'initiative des candidats ne sont pas autorisées.

Réponse et groupement :

Aucune forme particulière de groupement n'est imposée après attribution.

Clause d'insertion :

En application de l'article L.2112-2 du Code de la commande publique, l'entreprise retenue pour le lot n°1 devra réaliser une action d'insertion sociale pour favoriser l'accès ou le retour à l'emploi de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières. Cette action d'insertion se traduira par la réservation d'une part minimale des heures de travail nécessaires à la réalisation des prestations concernées, tel que détaillé au CCAP de la présente consultation.

Délai de validité des offres :

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation est disponible de manière électronique sur le profil d'acheteur : https://www.marches-publics.gouv.fr/.

Dossier de consultation

Le dossier de consultation contient les documents suivants :

- Acte d'engagement
- Annexe à l'acte d'engagement « action insertion professionnelle »
- BPU format tableur
- CCAP
- CCTP
- Déclaration du candidat (DC2)
- Lettre de candidature (DC1)
- RC

L'acheteur se réserve le droit d'envoyer au plus tard 6 jours avant la date limite de remise des offres des modifications de détail sur le dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier de consultation modifié.

3. PRESENTATION DES PROPOSITIONS

Modalités de remise des offres :

Les offres doivent être déposées avant les dates et heures limites indiquées en page de garde, de manière électronique sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante :

https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2342 084&orgAcronyme=f2h

Les copies de sauvegarde et les éléments de la proposition qui ne peuvent être transmis par voie électronique doivent être adressés à :

Présidence U.B.O.

Service de la commande publique 3, rue des Archives Brest cedex 3 29238 CS 93837

Contact: service-marches@univ-brest.fr

Les propositions doivent être remises en euros et rédigées en langue française. Si les propositions sont rédigées dans une autre langue, elles doivent être accompagnées d'une traduction en français.

Contenu des plis :

A l'appui de leur candidature, les candidats doivent fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Chiffre d'affaires	Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
Déclaration du candidat (DC2)	Déclaration du candidat individuelle ou du membre du groupement (DC2 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Lettre de candidature (DC1)	Lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants (DC1 disponible sur le site du Ministère de l'Economie)
Références Travaux	Liste des travaux exécutés (5 dernières années) avec attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants, montant, époque, lieu d'exécution et précision s'ils ont été faits selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
Certificats de qualification professionnelle établis par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents	Les candidats devront satisfaire , et justifier à la remise de leur offre, aux qualifications et certifications professionnelles minimales suivantes la mention RGE est obligatoire. Qualibat 6612: Fourniture et pose de plafonds suspendus modulaires, technicité confirmée
	Qualibat 7212: Isolation et traitement acoustique
Risques professionnels	Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Le candidat peut remettre un document unique de marché européen (DUME) rédigé en français en lieu et place des documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à répondre aux marchés publics, de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière ainsi que des capacités techniques et professionnelles.

Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements que l'acheteur peut obtenir par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, à condition que le candidat mentionne dans le dossier de candidature toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système et que l'accès soit gratuit.

En outre, pour chaque sous-traitant mentionné dans l'offre, le candidat devra joindre, en plus de l'annexe à l'acte d'engagement :

- les capacités professionnelles et financières du sous-traitant ;
- une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction d'accéder aux marchés publics.

L'offre des candidats est composée des documents suivants :

Document	Descriptif
Acte d'engagement et son annexe	Acte d'engagement et son annexe relative à l'insertion pour le lot 1
BPU	Bordereau de prix unitaire du candidat
Mémoire technique justificatif du candidat	Une note n° 1 décrivant l'organisation de l'entreprise et détaillant : - Les moyens humains de l'entreprise, équipements, matériels - Joindre un organigramme de l'entreprise locale ou de l'agence - Indiquer dans les prestations décrites, celles qui seront sous traitées Une note n° 2 relative à l'hygiène, la sécurité et l'environnement : - les mesures prévues pour assurer l'hygiène et la sécurité sur les chantiers, en site occupé notamment les mesures envisagées pour limiter les nuisances (bruits, poussières, etc), lors des interventions en site occupé ; - l'indication des dispositions prises pour l'évacuation et le traitement des déchets (SOGED : schéma d'organisation et de gestion des déchets / ou équivalent) ; Une note n° 3 relative aux produits et matériels détaillant : - la description des produits et matériels utilisés ainsi que les fiches techniques constructeurs des produits
Fiches techniques	Fiches techniques des matériaux, matériels et accessoires utilisés

Les éventuelles erreurs de multiplication, d'addition ou de report sont rectifiées par l'acheteur et le montant rectifié est pris en compte pour l'analyse des offres.

Avant notification du contrat, l'attributaire doit fournir les documents suivants :

Document	Descriptif
Certificat de régularité fiscale	Attestation délivrée par la DGFIP certifiant de la régularité de la situation de l'attributaire au regard de ses obligations fiscales
Certificat de régularité sociale	Attestation délivrée par l'URSSAF ou par d'autres organismes sociaux selon l'entreprise
Extrait KBIS	Extrait K, Extrait KBIS ou Extrait D1 ou tout document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat attestant de l'absence de cas d'exclusion

4. JUGEMENTS DES OFFRES

Critères de jugement des offres :

Les offres sont analysées et classées en fonction des critères suivants :

Critère	Complément
1. Prix (pondération 45 points)	Prix
2. Valeur technique (pondération 55 points)	Valeur technique

Prix

Le critère prix comprend trois sous-critères, pondérés de la façon suivante :

0:	45
Simulation d'opérations type	45 DOINTS
	ie penite

Le critère prix concernant des simulation d'opérations type est calculée de la manière suivante :

L'offre avec le montant cumulé des opérations types (en euros HT) le moins élevé financièrement sera identifiée Pmin:

Le montant cumulé des opérations types de chaque offre (en euros HT) est identifié Pi;

L'offre sera affectée d'une note Np = 45 points x (Pmin/Pi)

Valeur technique (Nt):

Valeur technique	55 points

La valeur technique comprend trois sous-critères, pondérés de la façon suivante :

Sous-critères	Pondération
Pertinence de l'organisation de l'entreprise, appréciée au regard de la note n°1	20 points
Pertinence des dispositions liées à l'hygiène et la sécurité, à la réduction des nuisances et à la gestion des déchets, appréciée au regard de la note n°2	20 points
Qualité des produits et matériaux proposés, appréciée au regard de la note n° 3 et des fiches techniques	15 points

Chacun de ces trois sous-critères est apprécié par application d'un coefficient multiplicateur au sous-critère pondéré :

	Coef.
Insuffisant	0,25
Moyen	0,5
Satisfaisant	0,75
Très satisfaisant	1

L'offre sera affectée d'une note Nt= total des notes des 3 sous-critères.

Dans le cas où des erreurs purement matérielles (de multiplication, d'addition ou de report) seraient constatées dans l'offre du candidat, l'entreprise sera invitée à confirmer l'offre rectifiée ; en cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

L'offre la mieux classée sera donc retenue à titre provisoire en attendant que le ou les candidats produisent :

- les certificats et attestations de l'arrêté du 22 Mars 2019 fixant la liste des impôts, taxes, contributions ou cotisations sociales donnant lieu à la délivrance de certificats pour l'attribution des contrats de la commande publique.
- L'annexe complétée concernant l'« Action d'insertion professionnelle ».

Le délai imparti par le pouvoir adjudicateur pour remettre ces documents ne pourra être supérieur à 10 jours.

Négociations :

L'attention des concurrents est attirée sur le fait que la présente consultation pourra donner lieu à une attribution du marché sans négociation.

5. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats font parvenir au plus tard 8 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

Renseignements de toute nature :

Les demandes de renseignements doivent être envoyées sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2342 084&orgAcronyme=f2h

En cas d'empêchement, il convient de s'adresser à : Carine Goberville, service de la commande publique

Téléphone: 02 98 01 60 10

Courriel: service.marches@univ-brest.fr

Voies et délais de recours

Tribunal Administratif de Rennes Hôtel de Bizien 3, Contour de la Motte Rennes cedex 35044 CS44416

Téléphone : 02 23 21 28 28 Télécopie : 02 99 63 56 84

Courriel: greffe.ta-rennes@juradm.fr Site internet: rennes.tribunal-administratif.fr